

*Questions au Feuilleton*

**Question n° 230—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau VT-6 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**

1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> UT-6 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe UT<sup>(6)</sup>; Niveau, 6; Ministère, DN; Nombre de postes classifiés<sup>(1,2)</sup>; Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500<sup>(3)</sup>, 1.

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216, déposée aujourd'hui.

**Question n° 231—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau VT-7 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**

1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> UT-7 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe, UT<sup>(6)</sup>; Niveau, 7; Ministère, DN; Nombre de postes classifiés<sup>(1,2)</sup>; Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500<sup>(3)</sup>, 1.

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216, déposée aujourd'hui.

**Question n° 232—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau VS-5 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**

1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> VS-5 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

[M. Andras.]

Groupe	Niveau	Ministère	nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
VS	5	AGR	15	10
		SBSC	9	5

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216, déposée aujourd'hui.

**Question n° 233—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau VS-6 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**

1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> VS-6 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe	Niveau	Ministère	nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
VS	6	AGR	2	2
		SBSC	1	1

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216 déposée aujourd'hui.

**Question n° 234—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau CH-5 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**

1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> CH-5 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe	Niveau	Ministère	nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
CH	5	RC-DA	1	
		EC	3	
		EMR	2	
		SBSC	2	

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216, déposée aujourd'hui.